

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

## Direction de la sécurité de l'aviation civile

**Décision du 13 avril 2022**

**portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud)**

NOR : *TREA2211562S*  
(*Texte non paru au Journal officiel*)

### **Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu le code de l'aviation civile ;

Vu le code des transports ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2019 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son titre III ;

Vu la décision du 7 décembre 2021 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud,

### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud mentionnées dans la décision du 7 décembre 2021 susvisée, à

M. Nicolas Dubois, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud ;

Mme Réjane Lavenac, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, adjointe au directeur, chargée des affaires techniques.

Mme Frédérique Melous, attachée principale d'administration de l'Etat.

## **Article 2**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « opérations aériennes » mentionnées à l'article 3 de la décision du 7 décembre 2021 susvisée, à M. Samy Medani, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

## **Article 3**

Délégation est donnée à l'effet de délivrer, proroger, renouveler les titres aéronautiques et y apposer des qualifications, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite des attributions de la subdivision « personnel navigant » de la division « opérations aériennes » mentionnées à l'article 3 de de la décision du 7 décembre 2021 susvisée, à :

M. Patrice Leboeuf, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Bertrand Lupiac, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Martial Aguirre, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Christine Galtier, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Michel Tessarotto, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Sarah Rouillé, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

## **Article 4**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite des attributions de la subdivision « aviation générale » de la division « opérations aériennes » mentionnées à l'article 3 de de la décision du 7 décembre 2021 susvisée, à M. David Volckringer, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

## **Article 5**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite des attributions de la subdivision « transport aérien » de la division « opérations aériennes », tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions mentionnées à l'article 3 de de la décision du 7 décembre 2021 susvisée, à :

Mme Evelyne Liabastres, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Pascal Tatin, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Eric Valax, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

## **Article 6**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « sûreté » mentionnées à l'article 3 de la décision du 7 décembre 2021 susvisée, à :

Mme Elisabeth Bousquié, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Fabien Vallée, attaché principal d'administration de l'Etat.

## **Article 7**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « aéroports et navigation aérienne » mentionnées à l'article 3 de la décision du 7 décembre 2021 susvisée, à Mme Béatrice Quenin, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

## **Article 8**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « régulation et développement durable » mentionnées à l'article 3 de la décision du 7 décembre 2021 susvisée, à M. Arnaud Denaes, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

## **Article 9**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, au titre des fonctions de permanent de direction à la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud, à :

M. Jean-Christophe Barbieri, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

Mme Elisabeth Bousquié, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Arnaud Denaes, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Samy Médani, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Béatrice Quenin, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Martine Roche, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Fabien Vallée, attaché principal d'administration de l'Etat.

## **Article 10**

La décision du 18 avril 2021 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud) est abrogée.

## **Article 11**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 13 avril 2022.

P. CIPRIANI